

PLAN DE MASSE



N.B.: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que les équipements. Les surfaces, les cotes, les hauteurs sous plafond, faux plafonds et soffites, ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges sont approximatives. La présence de faux plafonds, soffites, retombées, au même titre que les dimensions des gaines techniques, ainsi que l'emplacement des descentes d'eau pluviale et des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.